

Règlement de l'Open de Haute Savoie 2025

LIEU & DATES

Le Cercle d'Échecs Usses et Rhône (CEUR) prend en charge l'organisation de l'Open de Haute-Savoie 2025, avec le soutien du Comité Départemental des Échecs de Haute-Savoie. Le tournoi, homologué FIDE, se déroulera **du Jeudi 29 Mai au Dimanche 1^{er} juin 2025 à la Salle Polyvalente 40 route du Chef Lieu - 74520 Savigny.**

ADMISSION

Le tournoi est ouvert aux joueurs évoluant dans des clubs français et titulaires d'une licence A ou aux joueurs de clubs étrangers sous condition d'être en règle avec une fédération nationale reconnue par la FIDE.

INSCRIPTION

Le droit d'inscription est de **40 €** (Adultes) et de **20 €** (- 20 ans) quelle que soit la date d'inscription. L'inscription peut être faite **en ligne** sur le site HelloAsso de l'événement **jusqu'au 28 mai 2025** à l'adresse suivante : <https://www.helloasso.com/associations/cercle-d-echecs-de-l-agglomeration-annecienne/evenements/open-de-haute-savoie-2025>

Les inscriptions sont également possible sur place le Jeudi 29 Mai de 8h30 à 9h15.

Pointage obligatoire de 8h30 à 9h15 le jeudi 29 Mai, y compris pour les joueurs préinscrits.

HORAIRES

Jeudi 29 mai : inscriptions de 8h30 à 9 h15

Jeudi 29, Vendredi 30 et Samedi 31 mai : deux Rondes à 9h30 et 14h30.

Dimanche 1^{er} juin : Ronde 7 à 9h30 suivie de la remise des prix .

APPARIEMENTS & CADENCE

Les appariements se font au système suisse intégral, à partir du classement Elo (règles C04 FIDE), avec l'aide du programme informatique « Papi 3.3.8 » d'Erick MOURET. Le tournoi se joue en 7 rondes à la cadence Fischer d'une heure trente minutes avec un incrément de trente secondes par coup.

REGLES REGISSANT LES PARTIES

Les règles régissant les parties sont celles adoptées par la FIDE lors de son 93e congrès et appliquées par la FFE depuis le 1er janvier 2023.

Possibilité de prendre un « bye » jusqu'à la ronde 4 comprise, à condition de prévenir l'arbitre avant la publication des appariements. Le joueur est crédité de ½ point. Cette possibilité n'est permise qu'une seule fois durant le tournoi

RETARD D'UN JOUEUR ET FORFAITS

Tout joueur qui arrive devant l'échiquier avec plus de 30 minutes de retard après le début de la ronde perdra la partie par forfait, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante et exclu du tournoi.

CLASSEMENT ET PRIX

Le classement est établi au nombre de points. Les ex-aequo seront départagés au Buchholz tronqué, puis à la performance. 1er prix : 300 € – Les autres prix (2ème et 3ème prix – Prix féminin – Prix jeune - Prix par catégorie et autres prix) seront déterminés selon le nombre d'inscrits, 80% du montant des inscription étant reversés.

La liste détaillée des prix sera affichée dans la salle de jeu lors de la 4^{ème} ronde. Les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. Les prix au classement général seront partagés entre les ex-aequo selon système Hort. Les autres prix seront attribués en cas d'égalité de points de partie, au joueur ayant le meilleur départage.

COMPORTEMENT DES JOUEURS

Il est interdit de déranger l'adversaire de quelque manière que ce soit. Les joueurs en cours de partie ne peuvent avoir accès qu'à l'espace de jeu du tournoi, aux toilettes, à la buvette et à l'espace fumeur. En application de l'article 11.3.2 des règles du jeu, il est interdit d'avoir sur soi un quelconque appareil électronique même éteint dans l'aire de jeu. Celui-ci doit être rangé au fond d'un sac. Dans le cas contraire, le joueur incriminé aura partie perdue.

Face à une décision de l'arbitre au cours du jeu, un joueur ne peut qu'obtempérer. Il doit, s'il le souhaite, faire appel oral dès l'incident et continuer à jouer, puis à l'issue de la partie rédiger son rapport de plainte et le donner à l'arbitre.

ARBITRE

L'Arbitre principal est Jean-Pierre LEES, Arbitre Fédéral Open 1

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

Ludovic Perrin
Organisateur

Jean-Pierre LEES
Arbitre Principal

Michel Sylvestre Baron
Président du CD74